



EN HAUT : L'orgue de Vouvant.
EN BAS : Éric Lebrun, Marie-Ange Leurent, très investis dans la construction de cet instrument, et le facteur Yves Fossaert.

Un nouvel orgue à Vouvant

En 2021 fut inauguré le nouvel orgue de l'église de Vouvant, en Vendée. Un projet mené à bien grâce à la générosité de nombreuses personnes.

Yves Rousseau, initiateur du projet, nous parle d'une belle aventure, à la fois humaine et musicale.

Ce projet était avant tout d'essence collaborative ?

YVES ROUSSEAU : Je pense depuis longtemps qu'il faut que chacun apporte sa pierre à la construction du Patrimoine de demain sans se contenter de contribuer à la restauration de l'existant. Financer un orgue par des dons permet de créer tout un courant autour du projet. C'est ce qui s'est passé avec l'aventure vouvantaïse. Il a toujours été mis en avant que le but de cette réalisation était de doter la commune d'un nouvel élément de son Patrimoine. Après avoir obtenu les accords nécessaires (commune, paroisse, commission d'art sacré, DRAC, car l'église est classée), nous avons lancé la campagne de recherche de fonds « à l'ancienne », c'est-à-dire avec l'envoi postal d'un dépliant de souscription. Le projet a été très soutenu par les médias locaux (presse, radio et télévision). Comme Vouvant se trouve à la frontière de deux régions, la couverture presse a été importante. Au bout de quelques mois, il y a eu un effet « boule de neige ». Les donateurs, élus ou personnalités locales, étaient informés régulièrement de l'avancée du financement.

Et vous parvenez à réunir la somme nécessaire...

Y.R. : En trois années, le montant était réuni : 427 000 € TTC, grâce à 720 dons provenant de 53 départements, mais aussi d'Allemagne, Angleterre, Belgique, États-Unis, Hong-Kong, Irlande, Italie, Sénégal et Suisse. Les dons représentent 85% du coût de l'opération, le restant a été couvert par des Fonds européens (Fonds LEADER en faveur des territoires ruraux) et des subventions du département de la Vendée et de la région des Pays de la Loire. Bien que ces deux collectivités ne participent pas habituellement au financement d'orgues neufs,

elles ont souhaité apporter une contribution.

Sur 720 dons, une vingtaine seulement ont été fait par virement bancaire, tous les autres exclusivement par chèques ! Il n'y a eu pratiquement aucun retour à la suite d'envois par mails. C'est uniquement la prospection par l'envoi du dépliant qui a été bénéfique. Cela a représenté l'équivalent de trois années de travail quasiment à mi-temps.

L'association « Orgue & Musique à Vouvant », commanditaire de ce projet, mais aussi maître d'ouvrage et maître d'œuvre, est propriétaire de l'instrument. Il est prévu que celui-ci soit légué à la commune dans un temps futur afin de faire partie intégrante du patrimoine de la cité. Tous les aspects liés à sa construction et à son utilisation (mise à disposition pour la paroisse, concerts, assurance, entretien) ont fait l'objet d'une convention tripartite entre l'association, la commune et la paroisse.

« En trois années, le montant était réuni : 427 000 € TTC, grâce à 720 dons provenant de 53 départements, mais aussi d'Allemagne, Angleterre, Belgique, États-Unis, Hong-Kong, Irlande, Italie, Sénégal et Suisse... »

Quelles ont les particularités de ce nouvel instrument ?

Y.R. : La nef de l'église – qui pour diverses raisons n'a jamais possédé d'orgue – n'est utilisable qu'à moitié depuis sa reconstruction, la deuxième partie servant de salle d'exposition. Nous avons opté pour un instrument au sol : faire en sorte que l'organiste soit visible de tout le public lors des concerts sans avoir à utiliser de vidéo m'a fortement motivé. L'emplacement idéal ! Entre deux piliers, comme un orgue de chœur, mais dans la nef. L'impact du contact direct entre l'organiste et le public est incroyable. Sur l'emplacement de l'orgue et le choix du dessin du buffet, il faut louer la collaboration et l'enthousiasme des services de la conservation régionale de la DRAC des Pays de la Loire.

Une longue complicité avec Yves Fossaert, née autour du beau Cavallé-Coll de l'église Saint-Antoine-des-Quinze-Vingts à Paris dont Éric Lebrun est titulaire, a permis de très nombreux échanges et réflexions pendant une bonne année avant la signature du marché. L'association n'était pas tenue de passer par un appel d'offre.

L'espace imparti ne permettait pas la réalisation d'un grand instrument, le volume de l'édifice non plus. Connaisant mon intérêt pour la facture d'orgues de Louis Debierre, Yves Fossaert a utilisé certains des principes du facteur d'orgues nantais qu'il adoptait pour ses orgues à traction électrique : une pédale empruntée au Grand-Orgue et la répartition sur deux claviers d'un même plan sonore. L'idée était de faire qu'un orgue de 18 jeux offre les possibilités d'un grand orgue aux interprètes. Le résultat dépasse hautement les espérances !

En raison de son emplacement, il n'était pas possible d'avoir un orgue fort. Le magnifique buffet en chêne, réalisé par les compagnons d'Yves Fossaert, donne beaucoup de rondeur à l'instrument. C'est un orgue très « musique de chambre », façon « grand orgue de salon ».

L'intérieur est d'une ingéniosité rare, le moindre pli des piliers a été utilisé pour placer les tuyaux de la première octave de la Flûte 16'. La partie électrique et électronique a été confiée aux facteurs Pellerin et Uys. Il faut rendre hommage à Yves Fossaert et à toute son équipe pour la très grande qualité de ce travail

et le grand soin apporté à la réalisation de la console.

Comment cet orgue se positionne-t-il dans l'important parc instrumental vendéen ?

Y.R. : Dans le sud de la Vendée, la cathédrale de Luçon (à 40 minutes de Vouvant) dispose du magnifique Cavallé-Coll bien connu grâce aux enregistrements d'André Isoir et d'un bel orgue de chœur Debierre ; Fontenay-le-Comte (à 20 minutes), d'un orgue Oberthur. Yves Fossaert procède actuellement à la reconstruction de l'orgue de Montaigu. La manufacture avait déjà construit, en 2000, le bel orgue de Rocheservière au nord du département.

Dans la plaquette d'inauguration, un long parallèle est établi entre l'église de Vouvant et César Franck, dont nous commémorons cette année le bicentenaire de la naissance. Un parrainage assumé quant à l'orientation esthétique de l'instrument ?

Y.R. : Le parallèle établi entre l'église de Vouvant et César Franck est, bien sûr, un peu « tiré par les cheveux ». L'idée de ce texte commandé à Éric Lebrun, était le prétexte de jouer sur la concordance des temps avec l'année 1872 où débutait la reconstruction de la partie en ruine de l'église et Franck qui prenait possession de la classe d'orgue à Paris. Un prétexte pour illustrer l'orientation esthétique « romantico-symphonique » de l'instrument souhaitée par le commanditaire. En avance sur le bicentenaire de la naissance de Franck, la première saison de concerts en 2021 a permis d'entendre dix de ses Douze pièces mais aussi un large choix d'œuvres de Vierne dont nous fêtons, l'année précédente, le 150^e anniversaire de la naissance.

Quels sont vos projets à court et moyen termes ?

Y.R. : Du printemps à l'automne, le village rencontre une forte fréquentation touristique. 2022 est donc la deuxième saison : fête de la musique en juin, festival d'été en juillet et août avec un concert chaque semaine, journées du patrimoine à l'automne et quelques autres concerts dont une série de cinq mini-concerts de 15 minutes le week-end du marché de Noël. Cette formule a rencontré un très gros succès l'année dernière auprès des familles.

Deux hommages au cours de cette saison : Franz Liszt et Camille Saint-Saëns.



DE 18 JEUX... À 42 REGISTRES !

Cet orgue dispose de 18 jeux disposés (et étendus) sur 3 claviers et pédalier. La traction est mécanique pour les jeux fixes et électrique pour ceux utilisables sur différents claviers. Les anches du troisième clavier peuvent être appelées indépendamment au G.O. et à la Pédale. Ce dispositif permet de disposer de 42 registres et donne à l'interprète une multitude de possibilités et de mélanges.

Les deuxième et troisième claviers sont expressifs. Le troisième a la particularité d'avoir deux ouvertures indépendantes avec deux bascules, une ouvrant sur le devant, l'autre à l'arrière dans la bascule. Cette deuxième ouverture donne l'impression d'un Récit haut perché et permet une expression plus subtile pour un solo d'anche. L'ouverture par l'arrière tout d'abord puis par le devant permet un crescendo progressif pour aboutir au tutti. L'harmonisation est volontairement douce voire « flûtée » sur l'ensemble des fonds.

Toute la programmation est détaillée sur le site d'Orgue & Musique à Vouvant. Deux premiers enregistrements audios viennent de paraître avec le programme du concert inaugural qui avait été filmé « sans public » en mai 2021, ainsi qu'un enregistrement du *Carnaval des animaux* par le couple Lebrun. Un troisième CD sera prochainement enregistré par Virgile Monin. ●

Propos recueillis par Pascale Rouet

Pour tous renseignements :
orgueetmusiqueavouvant.com

YVES ROUSSEAU

Yves Rousseau étudie l'orgue avec Micheline Lagache au conservatoire de Nantes et devient organiste en paroisse. Après un parcours riche et varié (disquaire, administration du conservatoire de Lille et du CNSMD de Paris, administrateur d'ensembles vocaux...), il assure, à partir des années 2000, les fonctions de conseiller-musical-réalisation pour des captations de concerts et d'opéras pour la télévision, tant en France qu'à l'étranger. Il co-réalise en 2015 pour Arte le documentaire « Dans le ventre de l'orgue de Notre-Dame ». Il s'installe à Vouvant en Vendée en 2016 et lance le projet de construction de l'orgue Yves Fossaert en 2018.



• Pièce héroïque de César Franck par Éric Lebrun à l'orgue de Vouvant. CD « Inauguration de l'orgue Yves Fossaert de Vouvant », Éditions Chanteloup, 2022.